



AVENANT NUMERO 2

MODIFICATION DES ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE (Surligné en jaune)

Modification effectuée le 13 novembre 2024

ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé dans l'enceinte de l'école de voile sur la plage du bourg du Marin et sur le site du Club Nautique du Marin à l'adresse: <http://www.clubnautiquedumarin.com/>

3.2 Le PC course est situé sous le carbet situé dans l'enceinte du Club nautique

4. CODE DE CONDUITE

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs devront se comporter en bon marin, et sans gêner le bon fonctionnement de l'épreuve.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé dans l'enceinte de la nouvelle école de voile sur la plage du bourg du Marin ou seront mis en ligne sur le site du club.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10mn après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Courses à suivre
17 novembre 2024 24 novembre 2024	Toutes classes	Courses à suivre

Zones de départ

Course 1 : Baie du Marin / Face à la plage du bourg du Marin

Courses 2 et à suivre : Baie de Ste-Anne / Sous le vent de la marque 1

Zones d'arrivée :

Laser, Optimist et BIC293D : Baie de Sainte-Anne au vent de la marque 2

WindFoil : Baie de Sainte-Anne au vent de la marque 5

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course : **09h30**

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Optimist :	Pavillon de classe Optimist
Laser	Pavillon de classe Laser
Bic 293D	Pavillon de classe Bic 293 D
Windfoil	Pavillon jaune

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits dans l'annexe A.

10. MARQUES

10.1 Toutes les marques de parcours sont décrites dans l'annexe A « Parcours »

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et [le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Course 1

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour la Marque 1
Toutes Classes	1 heure	1h30 mn	20 minutes

Parcours construits : courses 2 et à suivre

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour la Marque 1
Toutes Classes	45 mn	1h15 mn	15 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au Club Nautique du Marin, bourg du Marin

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au club nautique du marin Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 ou + de courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement sortie et retour pourra être mis en place. Les feuilles d'émargement seront disposées sur une table située à l'école de voile. Les candidats peuvent émarger au plus tard à l'envoi du premier signal d'avertissement de la journée.

Le port du gilet est obligatoire en toutes circonstances pour toutes les séries.

21 ACCOMPAGNATEURS

21.2 Les bateaux accompagnateurs ne sont pas identifiés

21.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels ne sont pas identifiés

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux **accompagnateurs**.

26. PRIX

Aucun prix ne sera distribué.

Composition du corps arbitral

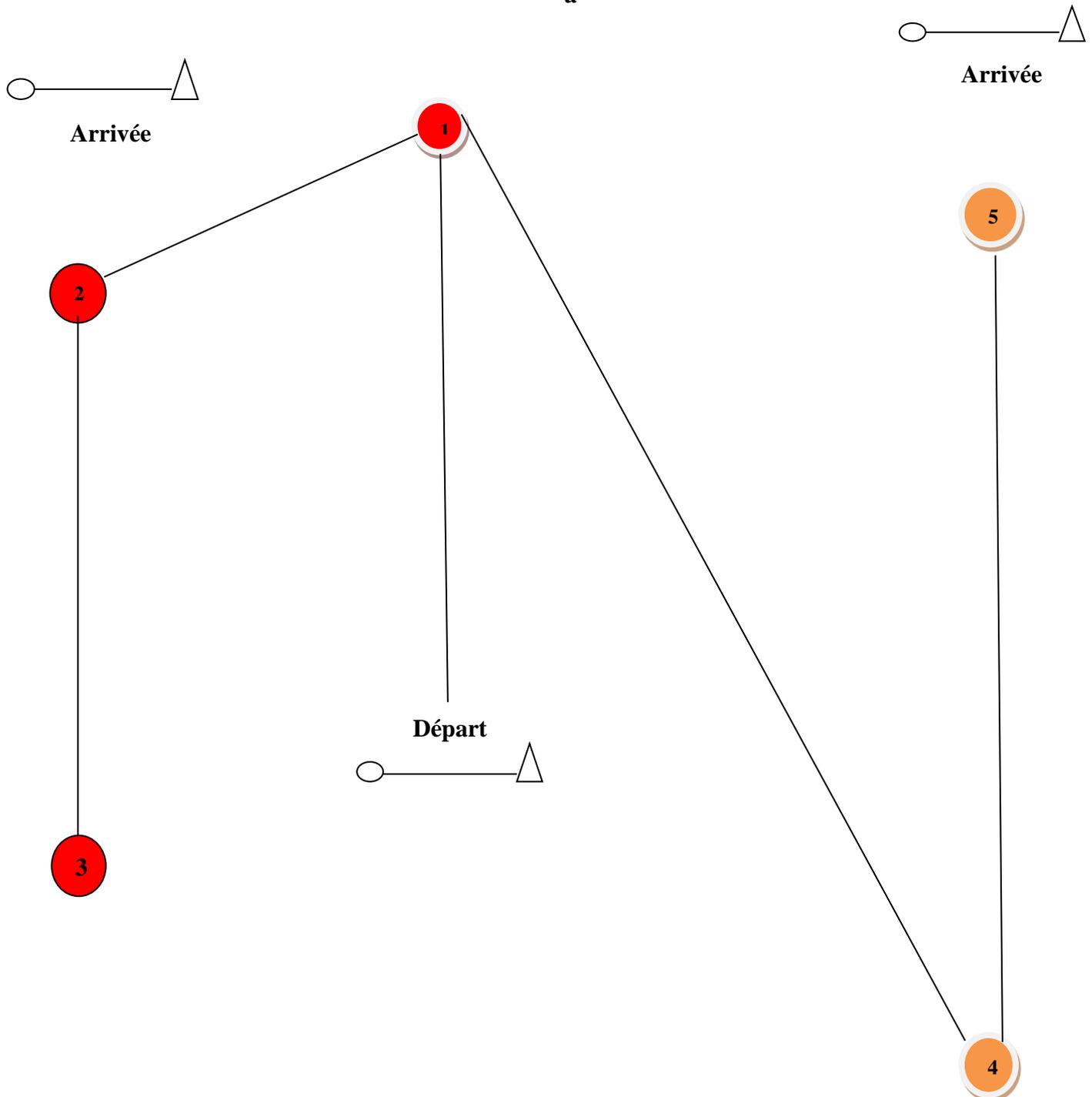
Président du Comité de course	Président du Jury
Claude VATRAN	Alain LEOTURE / Honoré LAVALY
Commissaire aux résultats : Sonia VARANE	

Annexes A

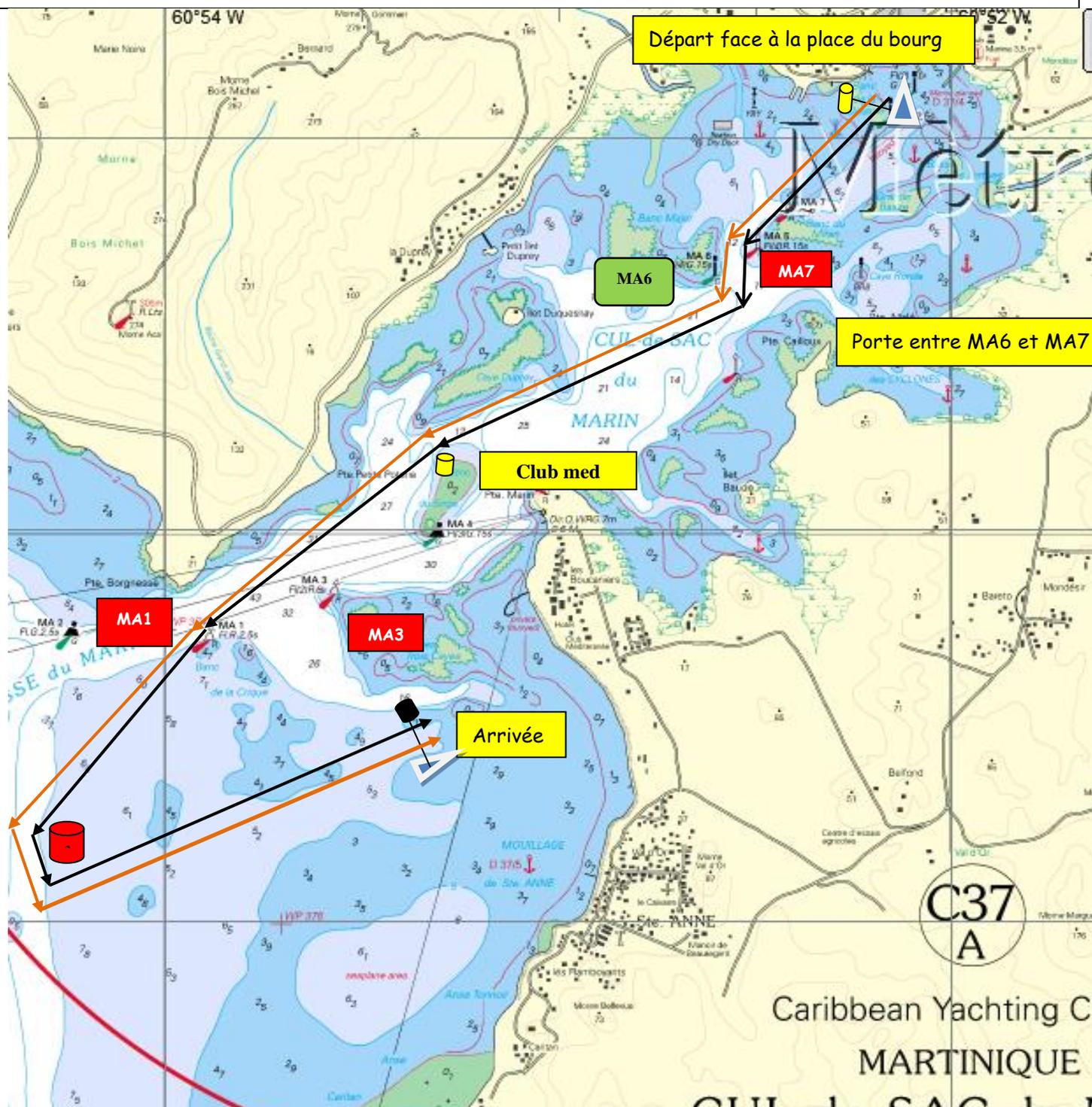
Parcours construit/Côtier Dériveurs & Planche à voile

Bic 293D et Laser	Optimist	Windfoil	Description des marques
<i>Départ</i> <i>Marque 1 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 2 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 3 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 2 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 3 à laisser à bâbord</i> <i>Arrivée</i>	<i>Départ</i> <i>Marque 1 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 2 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 3 à laisser à bâbord</i> <i>Arrivée</i>	<i>Départ</i> <i>Marque 1 à laisser à tribord</i> <i>Marque 4 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 5 à laisser à bâbord</i> <i>Marque 4 à laisser à bâbord</i> <i>Arrivée</i>	Marques de parcours : <i>Marques gonflables de couleur.</i> Marque de départ : <i>Bouées gonflables</i> Marque d'arrivée : <i>Bouées gonflables</i>

a



Parcours côtier : Départ - Porte - Marque club med à bâbord - **MA1** à bâbord - Marque 3 à bâbord - Arrivée



Description des marques de parcours

Porte : délimitée par la marque latérale tribord **rouge MA7** et la marque latérale bâbord **verte MA6**

Marque Club Med : bouée gonflable située au nord de la **MA4**

MA1 : Marque latérale tribord **rouge** d'entrée du chenal de la baie du Marin

Marque 3 : bouée gonflable rouge

Marque de départ : bouée gonflable cylindrique

Marque d'arrivée : bouée gonflable cylindrique